

## Communiqué de presse

8 septembre 2021 - N° 25

### Journée Investisseurs 2021

## SCOR conforte sa position de réassureur global de premier rang et crée de la valeur durable pour ses parties prenantes

- SCOR conforte sa position de *leader* en tant que réassureur global de premier rang, qui s'appuie sur ses quatre piliers stratégiques éprouvés (protection du capital robuste, fonds de commerce solide, diversification élevée et appétence au risque contrôlée), et commence un nouveau chapitre de son histoire, dans un environnement en mutation rapide.
- SCOR agit de façon proactive pour créer de la valeur durable pour ses actionnaires, en se concentrant sur sa capacité à exécuter et améliorer sa performance opérationnelle :
  - La récente transaction sur le portefeuille d'affaires en-cours (*In-force*) Vie a libéré instantanément de la valeur tout en donnant au Groupe des degrés de liberté supplémentaires pour accélérer son développement créateur de valeur en réassurance de dommages et de responsabilité.
  - **Non-Vie** : dans un environnement de marché porteur, la croissance estimée des primes brutes émises est revue à la hausse, passant d'une fourchette de 4 % à 8 % dans le plan « *Quantum Leap* » à une fourchette de 15 % à 18 % en 2022 (à taux de change constants), avec un ratio combiné net tendant vers 95 % et en-deçà. Ces hypothèses tiennent compte de l'augmentation du budget de catastrophes naturelles de 7 % à 8 % en 2022, reflétant un environnement de plus en plus volatil et l'adoption par SCOR d'une approche prospective pour l'évaluation de son budget de catastrophes naturelles.
  - **Vie** : SCOR continue de se concentrer sur la création de valeur. La récente transaction sur le portefeuille d'affaires en cours (*In-force*) Vie a réduit la part de son portefeuille de mortalité aux États-Unis d'environ 20 %. L'hypothèse de marge technique nette pour 2022 (excluant les impacts potentiels liés au Covid-19) est revue en hausse de 100 points de base, passant d'une fourchette de 7,2 % à 7,4 % dans le plan « *Quantum Leap* » à une fourchette de 8,2 % à 8,4 % en 2022, tandis que l'hypothèse de croissance des primes brutes émises est revue à la baisse, passant d'une fourchette de +3 % - 6 % dans le plan « *Quantum Leap* » à environ +1 % en 2022.
  - **Investissements** : SCOR entend réduire son excédent de liquidités de 16 % à 9 % du total des actifs d'ici la fin de l'exercice 2021 et poursuit activement sa diversification dans les actifs relatifs créateurs de valeur. Le Groupe table sur un rendement annualisé des actifs compris entre 1,8 % et 2,3 % pour l'année 2022.
- Dans un environnement marqué par une perception des risques accrue, SCOR estime que le marché de la réassurance offre des perspectives de croissance à long terme très favorables et déploiera ses capitaux de façon optimale conformément au cadre défini en interne pour créer de la valeur à long terme. Le prochain plan stratégique attestera de l'engagement de SCOR en matière d'exécution et sera l'occasion d'un engagement proactif avec l'ensemble de ses parties prenantes.

À l'occasion de sa Journée Investisseurs annuelle qui se tiendra cet après-midi, le comité exécutif de SCOR, dirigé par Laurent Rousseau, Directeur général, présentera l'extension du plan stratégique « *Quantum Leap* », qui couvre la période jusqu'au 31 décembre 2022.

En tant que réassureur global de premier rang, SCOR s'appuie sur ses quatre piliers stratégiques

## Communiqué de presse

8 septembre 2021 - N° 25

éprouvés : une protection du capital robuste, un fonds de commerce solide, une diversification élevée et une appétence au risque contrôlée. Le Groupe tire parti de son positionnement de *leader* pour saisir les opportunités attractives de croissance à long terme dans un univers des risques en mutation rapide. L'environnement actuel est une occasion pour le Groupe de s'adapter et d'écrire un nouveau chapitre de son histoire. SCOR pourra s'appuyer sur sa capacité démontrée à se transformer au fil du temps. L'évolution de la structure de gouvernance et le Comité exécutif du Groupe remanié permettront à SCOR de se concentrer sur l'exécution et la performance, tout en lui donnant un nouvel élan en termes de transformation et de développement durable.

Les fondamentaux à long terme du secteur de la (ré)assurance offrent des opportunités concrètes dans l'amélioration des performances opérationnelles du Groupe. SCOR tirera le meilleur parti de l'environnement actuel marqué par une perception des risques aigüe, ce qui stimule la demande et promeut la discipline, et rééquilibrera son exposition vers l'activité non-vie pour profiter d'un marché qui se redresse et de conditions tarifaires avantageuses. En se concentrant sur son activité et l'exécution de ses projets, SCOR sera à même d'extraire de la valeur des matières assurables sous-jacentes et d'offrir une proposition de valeur différenciée à ses parties prenantes. En conséquence des choix stratégiques que le Groupe compte opérer au cours des deux prochaines années visant une création de valeur durable et propice à la consolidation de son fonds de commerce pour ses actionnaires, le ratio de solvabilité devrait tendre vers la borne supérieure de la plage de solvabilité optimale (de 185 % - 220 %).

Le prochain plan stratégique dévoilé en mars 2022 sera l'occasion pour SCOR de démontrer ses engagements en matière d'exécution et d'impliquer l'ensemble de ses parties prenantes. SCOR mènera un programme de croissance durable structuré autour de trois thèmes clés : Culture & Talents, Leadership et Performance financière.

**Laurent Rousseau, Directeur général de SCOR, a déclaré :** « *Le fonds de commerce de SCOR n'a jamais été aussi solide ; le Groupe est idéalement positionné pour récolter les bénéfices de son positionnement en tant que leader du marché et saisir les opportunités attractives de croissance à long terme qui se dessinent dans un environnement de risque en mutation rapide. Le Comité exécutif du Groupe se concentre sur l'exécution et l'amélioration de notre performance opérationnelle pour créer pour nos actionnaires de la valeur de façon durable tout en renforçant notre fonds de commerce. Dans le prochain plan stratégique qui sera dévoilé en mars 2022, nous allons nous concentrer sur la Culture et les Talents, le Leadership et la Performance financière pour transformer le Groupe et construire une proposition de création de valeur différenciante pour l'ensemble des parties prenantes.* »

### **SCOR Global P&C accélère son développement dans un environnement de marché qui se redresse**

SCOR Global P&C a atteint avec succès les objectifs liées aux principaux piliers du plan stratégique « *Quantum Leap* » axés sur le redéploiement des capitaux sur les segments et les clients créateurs de valeur, le développement de P&C Partners comme moteur de l'innovation encourageant l'excellence, et la construction d'une plate-forme 360° de gestion des risques. Alors que la rentabilité a été affectée par le choc de la pandémie de Covid-19 et une forte sinistralité liée aux catastrophes naturelles, les expositions du Groupe SCOR sont en ligne avec celles du secteur.

SCOR Global P&C est prêt à accélérer son développement dans un environnement qui se redresse, en privilégiant les segments peu exposés aux catastrophes naturelles. Les perspectives de la (ré)assurance non-Vie sont attractives et soutenues par des fondamentaux solides. En réassurance

## Communiqué de presse

8 septembre 2021 - N° 25

non-Vie, les principales opportunités se trouvent en Europe, sur les Marchés en forte croissance et les « *Global Lines* », qui connaissent la meilleure dynamique de marché de la dernière décennie. L'assurance de Spécialités demeure le segment le plus attrayant du marché, et sa part devrait tendre à terme vers 30 % des primes brutes émises par SCOR Global P&C. La part croissante des capitaux alloués au secteur non-Vie permettra d'accélérer le plan de croissance programmée à un stade du cycle particulièrement avantageux. SCOR Global P&C réduira proactivement la volatilité de son portefeuille induite par la couverture des risques liés aux catastrophes naturelles tout en limitant le développement de cette activité. Par ailleurs, le Groupe poursuivra l'optimisation de son programme de rétrocession non-Vie en 2022 pour se prémunir davantage de la fréquence des sinistres de catastrophes naturelles.

Tirant parti de l'amélioration des conditions de marché, SCOR Global P&C anticipe pour 2022 une croissance plus dynamique comparé aux hypothèses initiales du plan « *Quantum Leap* », tablant désormais sur :

- une croissance estimée des Primes Brutes Estimées (EGPI <sup>1</sup>) comprise entre +15 % et 20 %<sup>2</sup>, correspondant à une croissance des primes brutes émises comprise entre +15 % et 18 %<sup>2</sup> à taux de change constants ;
- une tendance à la baisse du ratio combiné, à environ 95 % et en-deçà, soit une performance meilleure que celle de l'hypothèse du plan « *Quantum Leap* » (environ 95 % à 96 %), avec un budget catastrophes naturelles porté à 8 % (contre 7 % précédemment) pour refléter l'influence du changement climatique et l'orientation à la hausse des événements liés aux catastrophes naturelles de taille moyenne.

### **SCOR Global Life remplit les objectifs du plan « *Quantum Leap* » malgré la pandémie et construit l'avenir de l'Assurance Vie**

SCOR Global Life remplit avec succès le plan « *Quantum Leap* », tout en absorbant le choc de la pandémie de Covid-19, grâce à son fonds de commerce de premier rang, international et diversifié.

La pandémie a accéléré la transformation du secteur de l'assurance Vie en faisant évoluer la demande des assurés et en enclenchant un accroissement massif de la numérisation. L'offre de SCOR Global Life s'est transformée et enrichie d'une proposition à forte valeur ajoutée et dédiée aux clients lui permettant d'approfondir des relations stratégiques avec ces derniers. Sa proposition de valeur privilégie la valeur ajoutée et l'impact, et est le résultat d'une transformation opérationnelle qui repose sur l'agilité et les technologies, et place cette activité en bonne position pour bâtir l'avenir du secteur de l'assurance.

L'impact financier prospectif de la pandémie de Covid-19, qui dépend principalement de l'évolution de la situation aux États-Unis, reste gérable, même si les impacts seront plus importants qu'attendu sur l'année 2021 du fait de l'apparition du variant delta. Toutefois, l'impact sur le portefeuille réassuré par le Groupe reste significativement plus faible que celui observé pour l'ensemble de la population, les vaccins continuant de procurer une forte protection efficace pour les cas graves de Covid-19. Tandis que l'incertitude continue de prévaloir à court terme, les enseignements des pandémies passées laissent entrevoir des impacts positifs sur la mortalité à long terme, grâce aux avancées des secteurs de la santé et de la pharmacie.

<sup>1</sup> EGPI – Année de souscription

<sup>2</sup> Pourrait être revu à la baisse si le marché ne s'améliore pas comme attendu

## Communiqué de presse

8 septembre 2021 - N° 25

Les nouvelles hypothèses pour SCOR Global Life sont les suivantes :

- des primes brutes émises en hausse de 1,0 % à taux de change constants en 2022, en visant une croissance rentable de l'activité principale de protection comprise entre 3 % et 4 % et en ciblant les marchés où SCOR Global Life peut avoir un impact ;
- une marge technique nette pour l'ensemble de l'année 2021 estimée autour de ~10%, ou entre 5,5% and 6,0% excluant l'impact de cette transaction reconnu dans les comptes du premier semestre ;
- un nouveau niveau de marge technique nette de l'ordre de 8,2 % à 8,4 % en 2022 hors impact Covid-19 (alors que les hypothèses de « *Quantum Leap* » prévoyaient une fourchette de 7,2 % à 7,4 %), reflétant la libération anticipée des bénéfices suite au récent transfert d'encours. Cette augmentation de la marge technique nette n'aura pas d'impact dilutif sur les bénéfices 2022 ; et ;
- la poursuite d'une forte création de valeur, avec une valeur des affaires nouvelles<sup>3</sup> annuelle supérieure à EUR 300 millions en 2021 et 2022.

### **SCOR Global Investments poursuit activement sa diversification dans les actifs créateurs de valeur**

SCOR Global Investments tient ses engagements d'agir en tant qu'investisseur responsable. SCOR finalise le réinvestissement de son excédent de liquidités dans des obligations d'entreprises d'ici la fin de l'année 2021 et diversifie activement ses investissements dans des actifs créateurs de valeur (*private equity*, dette privée et infrastructure). Ces derniers devraient représenter plus de 10 % du total des actifs à fin 2022. Dans les conditions de marché actuelles, le rendement des actifs investis devrait être compris entre 1,8 % et 2,3 % sur l'ensemble de l'exercice 2022.

SCOR continue le développement de son activité de gestion d'actifs pour compte de tiers et prépare activement la transition vers la norme IFRS 9 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

***Le webcast de la Journée Investisseurs 2021 de SCOR débute à 13h00 aujourd'hui :  
[Cliquez ici pour la retransmission en direct.](#)***

\*

\* \*

<sup>3</sup> Valeur des affaires nouvelles après prise en compte de la marge de risque (« Risk Margin ») et des impôts

## Communiqué de presse

8 septembre 2021 - N° 25

### **Contacts**

#### **Communications**

Lauren Burns Carraud  
+33 (0)1 58 44 76 62  
[lburns@scor.com](mailto:lburns@scor.com)

#### **Relations Investisseurs**

Olivier Armengaud  
+33 (0)1 58 44 86 12  
[oarmengaud@scor.com](mailto:oarmengaud@scor.com)

[www.scor.com](http://www.scor.com)

LinkedIn: [SCOR](#) | Twitter: [@SCOR\\_SE](#)

### **Généralités**

Les chiffres présentés dans ce document peuvent ne pas correspondre exactement aux totaux des tableaux et du texte. Les pourcentages et les variations en pourcentage sont calculés sur des chiffres complets (y compris les décimales) ; par conséquent, le document peut contenir des différences non significatives dans les sommes et les pourcentages en raison des arrondis. Sauf indication contraire, les sources pour le classement des entreprises et les positions sur le marché sont internes.

### **Déclarations prévisionnelles**

Ce document contient des déclarations et des informations prévisionnelles sur les objectifs de SCOR, notamment en ce qui concerne ses projets actuels ou futurs. Ces déclarations sont parfois identifiées par l'utilisation du futur ou du mode conditionnel, ainsi que par des termes tels que "estimer", "croire", "avoir pour objectif de", "avoir l'intention de", "s'attendre à", "aboutir à", "devoir" et autres expressions similaires. Il convient de noter que la réalisation de ces objectifs et de ces déclarations prévisionnelles dépend des circonstances et des faits qui se produiront à l'avenir.

Les déclarations prévisionnelles et les informations relatives aux objectifs peuvent être influencées par des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs susceptibles de modifier sensiblement les résultats, les performances et les réalisations futurs prévus ou attendus par SCOR.

L'impact de la crise du Covid-19 sur les activités et résultats de SCOR ne peut toujours pas être évalué avec précision à ce stade, compte tenu de l'incertitude liée à la fois à l'ampleur et à la durée de la pandémie de Covid-19 ainsi qu'aux effets possibles des futures décisions gouvernementales et / ou évolutions juridiques dans ce contexte. Cette incertitude découle de la grande difficulté à formuler des hypothèses solides sur l'impact de cette crise en raison du manque d'événements comparables, de la nature persistante de la pandémie et de ses répercussions profondes sur l'économie mondiale, la santé de la population ainsi que sur les clients et partenaires de SCOR.

Ces hypothèses comprennent notamment :

- la durée de la pandémie, son impact sur la santé à court et long terme,
- la disponibilité, l'efficacité et le taux d'utilisation des vaccins;
- la réponse des organes gouvernementaux à l'échelle mondiale (y compris exécutifs, législatifs et réglementaires);
- les actions judiciaires ou influences sociales potentielles;
- la couverture et l'interprétation des contrats de SCOR dans ces circonstances;
- l'évaluation de l'estimation du sinistre net et de l'impact des mesures d'atténuation des sinistres.

Par conséquent,

- toutes les évaluations et les chiffres en résultant présentés dans ce document sont nécessairement des estimations basées sur des analyses évolutives, et comprennent un large éventail d'hypothèses théoriques, qui sont encore très évolutives ;
- A ce stade, aucun des scénarios, évaluations, analyses d'impact ou chiffres ne peut être considéré comme certain ou définitif.

Les informations relatives aux risques et incertitudes pouvant affecter l'activité de SCOR sont présentées dans le document d'enregistrement universel 2020 déposé le 2 mars 2021 sous le numéro D.21-0084 auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) disponible sur le site Internet de SCOR [www.scor.com](http://www.scor.com)



The Art & Science of Risk

## Communiqué de presse

8 septembre 2021 - N° 25

En outre, ces déclarations prévisionnelles ne sont pas des "prévisions de bénéfice" au sens de l'article 1 du règlement délégué de la Commission (UE) 2019/980.

### Informations financières

Les informations financières du Groupe contenues dans ce document sont préparées sur la base des normes IFRS et des interprétations publiées et approuvées par l'Union Européenne.

Sauf indication contraire, les éléments du bilan et du compte de résultat et les ratios de l'exercice précédent n'ont pas été reclassés.

Le calcul des ratios financiers (tels que l'actif net par action, le rendement sur investissements, le rendement sur actifs investis, le ratio de coût du Groupe, le rendement des capitaux propres, le ratio combiné net et la marge technique vie) est détaillé dans les annexes de la présentation du premier semestre 2021.

Les résultats financiers du premier semestre 2021 ont fait l'objet d'un examen limité de la part des commissaires aux comptes indépendants de SCOR.

Sauf indication contraire, tous les chiffres sont présentés en euros. Tout chiffre pour une période postérieure au 30 juin 2021 ne doit pas être considéré comme une prévision des résultats financiers attendus pour ces périodes.

Le ratio de solvabilité n'est pas une valeur auditée.